



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

centres communaux d'action sociale

Question écrite n° 48131

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'intérêt que présente l'existence du CCAS au sein de la commune. Elle lui demande de bien vouloir lui faire savoir si la constitution d'une CCAS est obligatoire pour une commune et, dans l'affirmative, quels sont les textes qui l'imposent.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48131

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juin 2000, page 3769